

Image not found or type unknown



prestation compensatoire

Par **Taevinn**, le **12/03/2019** à **21:40**

Bonjour actuellement en procédure de divorce , et étant marié sous le régime de la communauté donc séparation des biens immobiliers et des comptes et assurance , mon ex par me demande à titre de prestations compensatoires du fait de l'écart important actuellement de mes revenus quasiment la totalité de ma part plus une pension extrêmement élevé alors que mes revenus baisseront très prochainement du fait de ma retraite proche et qu'il me sera impossible de payer c tte pension que puis-je attendre de la justice existe il une certaine équité car si cela est jugée de cette façon en plus de ne rien avoir je me retrouve a 61 ans endetté pour 7ans !!! Et avoir travaillé 40 ans pour payer un divorce

Par **Visiteur**, le **12/03/2019** à **22:02**

Bonjour

Lorsque vos retours baisseront, demander immédiatement au JAF, la révision...